DISCOURS RENTREE SOLENNELLE 2017 1^{er} décembre 2017

par Madame Dominique ATTIAS Vice-Bâtonnière

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,
Madame la Bâtonnière élue,
Monsieur le Vice-Bâtonnier élu,
Messieurs les Vice-Bâtonniers,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre,
Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats,
Mesdames et Messieurs les Hautes Personnalités,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires de la Conférence du
Barreau,
Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

« «Si tu veux progresser vers l'infini, explore le fini dans toutes les directions »

Je fais mienne cette pensée de Goethe.

L'Avocat est cet explorateur qui sans cesse ouvre les portes de l'espoir.

Alors même que la précarité, les discriminations, l'exclusion, la défiance de l'autre, rongent notre société,

L'avocat est cette lumière, vigie et défenseur des libertés.

« Être libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaines, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres » nous rappelle Nelson MANDELA.

Pourfendeurs de l'injustice,

Porte-parole de celles et ceux dont la voix est muselée, il nous appartient de toujours redonner un sens à la Justice, à la liberté.

Pendant deux ans côte à côte, nous avons cheminé le Bâtonnier SICARD et moi-même, notre slogan chevillé au corps.

« Libres pour servir »

Mettre l'humain et nos valeurs au cœur de notre mandat, justifie sans nul doute le combat du bâtonnier de faire inscrire le droit à l'avocat dans notre constitution.

Cette liberté implique que nous ne soyons inféodés à personne, d'où la défense de notre secret professionnel attaqué de toute part.

Défendre l'accès effectif au Droit pour tous, et le droit à l'avocat, sont les corollaires d'un véritable État de droit.

Notre pôle « Accès au Droit et à la Justice » a enregistré une importante augmentation de ses activités qu'il s'agisse de la Garde à vue, des permanences de défense d'urgence en droit pénal, de l'aide juridictionnelle, de l'Antenne des mineurs.

L'antenne des mineurs forte de ses avocats formés et militants à l'écoute des grandes mutations qui affectent notre société.

Nous avons mis en place des permanences dédiées à ces enfants qui, au péril de leur vie, arrivent seuls sur notre territoire à la recherche d'un avenir meilleur.

J'ai réalisé un de mes rêves :

Commencer à créer un réseau d'avocats d'enfants en Europe le projet Trachild.

Mon ambition de s'arrête pas là, mon objectif en faire de même en Afrique avec l'aide des barreaux africains.

Rappelons-nous, comme l'a dit PYTHAGORE :

« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant ».

Sans compter leurs heures, au détriment de leur cabinets, les avocats du Barreau de Paris vont au-devant des plus démunis, ceux et celles qui croient n'avoir plus leur place dans la société.

Les élèves avocats se sont mis au service de la clinique du droit dont ils sont les initiateurs.

Prêter serment n'est pas nécessaire pour déjà se sentir avocat.

Nous sommes des acteurs de justice comme l'a si heureusement rappelé la Cour européenne des Droits de l'Homme.

En ces périodes si sombres où la barbarie humaine n'a pas de limite, suite aux attentats du 13 novembre 2015, près de 200 avocats ont, ensemble, relevé un défi.

Sans relâche depuis deux ans, ils travaillent et ont publié un livre blanc mettant en exergue des préjudices insuffisamment pris en compte, pour faire évoluer le droit des victimes de terrorisme.

Désormais, les pouvoirs publics ne peuvent plus compter sans nous.

Dans cette société où l'être humain est malmené, désorienté, oubliant leurs querelles de chapelle, tous les avocats investis dans les modes alternatifs de règlement des différends se sont rassemblés autour de moi pour permettre à nos concitoyens de se réapproprier leurs différends.

Nous avons créé un espace dédié sur le net où sont présentés tous les processus à disposition des justiciables, adaptés à leurs problématiques.

Il leur est désormais possible de trouver un avocat qualifié afin de leur permettre de se réapproprier leur vie.

Rien ne remplacera la présence de l'avocat, aucun robot, aucun algorithme, l'avocat au centre des règlements des différends a un bel avenir devant lui.

« Libres pour servir »

Ces avocats poursuivis, martyrisés, embastillés à travers le monde, de la Chine à la Turquie en passant par le HONDURAS, l'EGYPTE ou le CAMEROUN la voix du Barreau de Paris porte.

Elle se fait entendre également au travers de l'Observatoire international des avocats en danger dont le Barreau de PARIS assure depuis juillet dernier la présidence.

Formons ensemble cette chaine indestructible au soutien des avocats du monde.

Vous que j'ai rencontrés à l'occasion de mes nombreux voyages : Merci.

Merci pour tout ce que vous m'avez apporté d'échanges, d'amitié, de force.

J'ai rencontré des bâtonniers et des avocats, l'idéal chevillé au corps pour mieux servir leur pays, leurs confrères et leurs concitoyens.

Notre combat commun, bien évidemment, être aux côtés de nos clients, individus ou entreprises.

Les assister pour une meilleure gouvernance, leur rappeler leur rôle social et éthique corollaire de leur développement et les aider à gérer les risques.

La conformité juridique, la compliance comme disent nos amis anglo-saxons, qui englobe la culture, les valeurs, l'éthique de l'entreprise, les comportements anticoncurrentiels, les conflits d'intérêts, la lutte contre la fraude, la protection des données personnelles, sont autant de perspectives de nouvelles missions pour les avocats que nous partageons et voulons développer.

Nous avocats, entrepreneurs éthiques avons un rôle sociétal.

Cette éthique à appliquer d'abord à nous-même au sein de nos cabinets, notre colonne vertébrale étant nos règles déontologiques et nos convictions.

Mais le chemin est long encore et notre mode de gouvernance est sans nul doute à parfaire.

Nous sommes près de 29.000 au barreau de Paris dont plus de 15.000 femmes soit 54% du Barreau.

Pourtant il y a encore si peu de femmes aux postes de gouvernance et une telle disparité financière.

Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt, la discrimination, le harcèlement existent encore dans notre Barreau et dans bien d'autres en France et ailleurs.

Je ne doute pas que la jeunesse et la détermination de mes consœurs avec l'aide de nos confrères, viendront à bout de ces difficultés.

Tel que je me plais à le répéter, je suis intimement convaincue que le XXIème siècle sera féminin ou ne sera pas.

Je me réjouis qu'une femme et un homme de bien nous succèdent pour reprendre le flambeau.

Comme l'a dit Tite Live :

« Il faut oser ou se résigner à tout »

Pour celles et ceux qui me connaissent, le mot résignation ne fait pas partie de mon vocabulaire.

Fière de ma robe, pour vous servir.

Je continuerai inlassablement ces combats et vous remercie pour ces deux années passées à vos côtés.